

**Réponse à la demande d'informations complémentaires sur la plate-forme  
informatique nationale pour la gestion des vaccins à la suite de la comparution  
de SPAC à OGGO le 14 avril**

**QUESTION:**

**Mme Julie Vignola:** Merci beaucoup, monsieur le président. Mes questions concernent les systèmes de suivis. Au mois de janvier dernier, la firme Deloitte a reçu un contrat de 16,1 millions de dollars pour développer une plateforme informatique nationale améliorée pour la gestion des vaccins qui va renforcer les systèmes informatiques. Les systèmes informatiques du gouvernement — on l'a répété ad nauseam — sont désuets et très utilisés. Quelle est la capacité des réseaux actuels à supporter une nouvelle plateforme tout en assurant la sécurité des données?

**M. Bill Matthews:** Merci de la question. Je pourrais vous donner une réponse plus détaillée par écrit. En fait, nous avons octroyé un contrat à Deloitte après avoir organisé un processus compétitif pour améliorer les systèmes.

Je ne suis pas sûr que ce soit possible. Mes collègues Michael et Arianne ont une mise à jour sur la façon dont ce projet se déroule, mais je n'en ai pas. Si mes collègues n'en ont pas, nous pouvons certainement vous répondre avec une mise à jour écrite.

**Mme Arianne Reza:** Merci pour la question, monsieur le président.

**Mme Julie Vignola:** Je l'apprécierais.

**Ms. Arianne Reza:** Seulement pour noter que les jalons de liaison aux bases de données et aux systèmes provinciaux ont été atteints et que les progrès se poursuivent. Nous pouvons travailler avec l'ASPC pour vous offrir une mise à jour.

**Mme Julie Vignola :** Merci beaucoup.

**RÉPONSE :**

Le Canada ne dispose pas d'un système centralisé de suivi des vaccins puisque les soins de santé relèvent de l'autorité provinciale, ce qui a donné lieu à des systèmes individuels qui diffèrent d'une province à l'autre. La gestion de la distribution de vaccins à l'échelle nationale pendant une pandémie, comme celle de la COVID 19, a nécessité un nouveau système qui s'appuierait sur les capacités existantes de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) pour améliorer la distribution, l'administration et la déclaration des vaccins tout en appuyant la sécurité et la confidentialité des données et en les assurant. Le système a été rebaptisé VaccineConnect, à partir de l'ancienne plateforme informatique nationale de gestion des vaccins (PINGV). La première version de VaccineConnect a été lancée au début de février 2021, et des améliorations et des versions continues ont été apportées au cours des mois suivants.

Depuis janvier, plus de 30 réunions et discussions ont eu lieu avec des partenaires provinciaux et territoriaux. L'ASPC a rencontré chaque province et territoire pour discuter de VaccineConnect et de ses trois principaux modules – la Chaîne d'approvisionnement intelligente (CAI), le Système d'information sur l'immunisation (SII) et la Gestion du programme d'immunisation (GPI). Les provinces et les territoires n'ont pas l'obligation d'utiliser tous les modules de la plateforme VaccineConnect, à l'exception du module CAI, qui est nécessaire pour commander des vaccins.

La fonctionnalité CAI permet de traiter les commandes de vaccins, de faire le suivi de l'inventaire et d'effectuer la logistique en temps quasi réel. Toutes les provinces et tous les territoires commandent actuellement des vaccins à l'aide de la CAI, mais le module sera mis à jour de façon harmonieuse afin d'introduire un nouveau portail Web au début de juin 2021. Le nouveau portail Web permettra d'avoir une gestion plus intégrée de l'approvisionnement et de satisfaire de manière plus précise les besoins en approvisionnement des Canadiens. De plus, il offrira une meilleure gestion des vaccins et des besoins en approvisionnement, sera plus convivial, offrira un traitement des commandes plus rapide au moyen de l'automatisation, offrira une meilleure visibilité des changements en matière d'approvisionnement et une meilleure gestion des contrats, des répartitions et de la réglementation.

Le SII analysera et déclarera les niveaux nationaux d'efficacité, d'innocuité et de couverture de l'immunisation. Le module offrira une meilleure gestion des données et de meilleurs processus d'admission des données, une habilitation robuste de la visualisation des données pour améliorer l'analyse et la prise de décisions aux niveaux fédéral, provincial et territorial, ainsi qu'une plateforme moderne, sécurisée et compatible avec le nuage. À compter du 4 juin, toutes les provinces et tous les territoires auront été mobilisés pour discuter de l'intégration de la fonctionnalité du SII dans leurs administrations afin de simplifier et de rationaliser leur présentation de rapports sur la couverture vaccinale et l'innocuité à l'ASPC.

La GPI aidera à gérer l'exécution du programme de vaccination de bout en bout aux points d'administration, à l'aide d'outils pour appuyer la prise de rendez vous, la planification des deuxièmes doses et l'émission de rappels. Deux provinces sont actuellement en discussion finale afin de s'inscrire à la solution de GPI pour appuyer leurs campagnes de vaccination contre la COVID 19. De ce nombre, une province a eu accès à la GPI en mars 2021 directement de Deloitte et fera bientôt la transition en vertu du contrat de licence fédéral. L'autre province devrait la mettre en service en juin 2021.

Si les provinces et les territoires choisissent de ne pas adopter les modules du SII ou de la GPI, ils seront toujours en mesure d'échanger d'importantes données de vaccination par l'entremise des systèmes existants. L'intérêt d'une meilleure utilisation de la plateforme VaccineConnect est une intégration et un échange plus harmonieux de renseignements entre les systèmes fédéraux, provinciaux et territoriaux.

Le gouvernement du Canada entretient une relation de collaboration avec les provinces et les territoires pour l'échange de renseignements sur les efforts de vaccination. Toutefois, l'ASPC ne peut imposer aucune exigence sur l'échange de données, le déploiement de la vaccination et l'établissement des priorités ou la technologie à adopter. L'ASPC n'est propriétaire d'aucune des données conservées par les provinces et les territoires, étant donné que la propriété, l'utilisation et la divulgation des données demeurent exclusives à chaque province et territoire. La sécurité des données est une priorité et, à ce titre, l'ASPC a travaillé en collaboration avec ses partenaires pour assurer la sécurité et la protection des données sur la plateforme.